

L'apprentissage, le collège et l'université...

INFO DOUZIÈME



*Guide d'information sur les procédures d'admission au postsecondaire
2018 – 2019*

Service d'orientation

TABLE DES MATIÈRES

1. À la recherche de mes options	3-5
a. Point de départ	
b. Exploration de carrière	
c. Mon dossier personnel	
2. Dates importantes	6-7
3. L'apprentissage (les métiers)	8-9
a. L'apprentissage	
b. Comment devenir un apprenti	
c. Connexion Emploi	
d. Apprentissage interprovincial	
e. Voie vers l'apprentissage	
4. La demande au collège (Ontario) : admission en septembre 2019	9-10
a. Information générale	
b. Faire demande au collège	
c. Les critères de sélection	
d. Dates importantes à retenir	
5. La demande à l'Université (Ontario) : admission en septembre 2019.....	11-12
a. Information générale	
b. Faire demande à l'université	
c. Les critères de sélection	
d. Dates importantes à retenir	
6. Collèges et universités hors province	13
7. Aide financière et bourses	14-15
8. Budget-type	16
9. Sites Internet	17
10. Seuil de 34 crédits.....	18

1. À la recherche de mes options...

a. Point de départ

Prends le temps de :

1. décider ce qui est important pour toi;
2. d'équilibrer tes rêves et la réalité;
3. lire les **documents distribués gratuitement** par le service d'orientation : eINFO (universités), les annuaires des collèges et des universités, etc.;
4. de vérifier si les cours que tu suis cette année te permettront d'être accepté dans le programme de ton choix, de vérifier ta consultation de crédits et t'assurer que tu recevras ton DÉSO cette année;
5. de commencer ta recherche le plus tôt possible;
6. de participer aux présentations offertes par l'école, aux foires des collèges et des universités et de visiter les campus;
7. d'utiliser les sites Internet ;
8. de trouver les informations les plus récentes;
9. d'être flexible... **privilégie ton Plan A; planifie cependant un Plan B et un Plan C.**
10. n'oublie pas de demander de l'aide au besoin.

b. Exploration de carrière

Père-René-de-Galinée a établi un partenariat avec **myBlueprint** pour fournir à votre enfant un programme stimulant et interactif d'éducation en ligne et de planification de carrière.

Le planificateur myBlueprint (7-12) inclue plusieurs ressources avantageuses pour accompagner votre enfant tout au long du secondaire, y compris :

- ✓ **Qui suis-je?** – Six enquêtes uniques axées sur la découverte de soi et l'exploration (y compris les styles d'apprentissage, le type de personnalité Myers-Briggs, la typologie d'Holland, les connaissances, les motivations, et la compatibilité).
- ✓ **Secondaire** – Un outil pour planifier les cours de façon visuelle, pour faire un suivi de la progression vers l'obtention du diplôme et pour déterminer instantanément les possibilités postsecondaires.
- ✓ **Postsecondaire** – Une base de données pour explorer les possibilités postsecondaires et pour comparer des renseignements détaillés sur les formations, les programmes collégiaux, universitaires et les secteurs d'emploi à travers le Canada.
- ✓ **Objectifs** – Un outil interactif pour établir des objectifs S.M.A.R.T. et des plans d'action.
- ✓ **Professions** – Une base de données comprenant plus de 500 professions pour comparer des informations détaillées sur les emplois.
- ✓ **CV et lettres de présentation** – Un outil interactif pour enregistrer des expériences personnelles et pour rédiger des CV et des lettres de présentation.
- ✓ **Argent** – Un outil stimulant pour établir un budget, qui aide les étudiants à faire un suivi des revenus et des dépenses et d'acquérir des connaissances financières.
- ✓ **Offres d'emploi** – Un outil pour explorer des offres d'emploi réelles reliées aux professions qui les intéressent.
- ✓ **Portfolios** – Un bâtisseur de portfolios pour créer plusieurs portfolios et les partager avec les parents, enseignants et futurs employeurs.

Les élèves et les parents peuvent créer un compte myBlueprint en suivant ces étapes:

1. Visitez www.myBlueprint.ca/mon-avenir
2. Cliquez sur s'inscrire
3. Sélectionnez votre école
4. Cliquez «créer un compte»

À noter : les élèves auront besoin de leur NISO pour s'inscrire.

Nous vous recommandons de commencer dès aujourd'hui!

Si vous avez des questions, veuillez contacter le service d'orientation.

c. Mon dossier personnel

- Chaque élève devrait se servir d'un porte-documents intitulé « Trousse postsecondaire 12^e année » pour tous les documents utiles et importants que l'élève devra consulter au cours de l'année.
- Toujours apporter votre « Trousse postsecondaire 12^e année » lorsque vous rencontrez votre conseillère en orientation.
- Compléter « À la recherche de mes options » à la page suivante.

À la recherche de mes options :

Quels programmes postsecondaires répondent le mieux à mes intérêts, mes aptitudes, mes compétences et mon budget?

	Plan A	Plan B	Plan C
Nom du programme ou du métier			
Nom du collège, de l'université ou de l'école privée			
Endroit			
Conditions d'admission (cours requis)			
Moyenne d'admission			
Autres conditions d'admission (entrevue, tests, session d'information...)			
Remarques			

2. Dates importantes

SEPTEMBRE

27 septembre à 13h00 : Collège Boréal

28 septembre : foire des universités à Toronto

OCTOBRE

5 octobre à 12h30 : Université Lakehead

16 octobre à 8h15 : Université de Waterloo

17 octobre à 12h30 : Université de Guelph

18 octobre à 9h30 : Université d'Ottawa

18 octobre à 13h00 : Université Ryerson

23 octobre à 8h30 Université de Toronto

24 octobre : Foire des collèges

26 octobre à 8h30 La Cité

31 octobre à 13h30 : Collège Conestoga

NOVEMBRE

9 novembre à 8h30 : Université Wilfred Laurier

12 novembre à 13H00 : Université Laurentienne

13 novembre à 13h30 : Université Western

21 novembre à 13h30: Université Queen's

FÉVRIER

20 et 21 février : photos des finissants



Juin

Jeudi 13 juin 2019 à 18h30: Remise des diplômes

Nous serons bientôt chez vous!



Jetez un coup d'œil à la Tournée universitaire

Au sujet de la Tournée

Si vous avez raté la Foire, il vous est toujours possible d'en apprendre au sujet des 21 universités de l'Ontario. Après la Foire, la Tournée se déplace à la grandeur de la province et offre des foires dans la plupart des régions de l'Ontario.

La Tournée universitaire vous permet de recueillir des renseignements au sujet des 21 universités de l'Ontario, y compris les programmes, la vie étudiante et toutes autres informations susceptibles de vous aider à choisir l'université ontarienne qui vous convient. Il n'y a aucuns frais à verser ni aucune préinscription à effectuer pour participer à l'événement dans votre région.

Nota : Bien que certains événements soient organisés par des écoles secondaires de langue française, ils sont tous présentés en anglais. Puisque certaines universités ontariennes sont bilingues, vous aurez peut-être l'occasion de vous entretenir avec des représentants francophones au sujet de programmes offerts en français.

Horaire de la Tournée universitaire

Consultez l'horaire de la Tournée universitaire afin de connaître la date et l'heure de l'événement dans votre région.

UIP : Régions de Kitchener, Waterloo et Guelph

Ville	École	Date	Début	Fin
Cambridge	Monsignor Doyle CSS	4 octobre	19 h	21 h
Clinton	Central Huron SS	2 octobre	18 h	20 h
Guelph	Bishop Macdonell CHS	4 octobre	10 h	12 h
Kitchener	Huron Heights SS	3 octobre	19 h	21 h
Palmerston	Norwell District SS	2 octobre	10 h 30	12 h 30
Stratford	Stratford Northwestern SS	1er octobre	18 h	20 h
Waterloo	St. David CSS	3 octobre	12 h	14 h
Woodstock	College Avenue SS	1er octobre	12 h 30	14 h

Chaque université ontarienne dispose d'un stand; vous pouvez vous y entretenir avec un représentant.

3. L'apprentissage (les métiers)



Choisir de faire carrière dans les métiers, c'est décider de s'offrir un avenir prometteur tout en s'assurant une rémunération intéressante.

a. L'apprentissage :

L'apprentissage est un programme de formation pratique pour les personnes qui veulent travailler dans des métiers spécialisés. L'apprentissage dure en moyenne de deux à cinq ans, selon le métier choisi. Environ 90% de l'apprentissage est constitué d'une formation pratique en milieu de travail offerte par les employeurs. Le reste implique une formation théorique habituellement donnée dans un collège.

Il existe deux catégories de métiers en Ontario. Pour certains métiers, le certificat de qualification professionnelle pour travailler en Ontario est obligatoire; pour d'autres, il est facultatif.

Pour plus d'information : <http://www.tcu.gov.on.ca/fre/employmentontario/training/pathways.html>

b. Comment devenir un apprenti:

Pour devenir un apprenti, gens de métier qualifiés ou des « compagnons », vous devez signer un contrat ou un plan de formation avec un employeur prêt à vous parrainer. Ces ententes sont préparées par les conseillers en formation du ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU).

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

Division de l'emploi et de la formation.

Région de l'OUEST

4275, rue King Est, bureau 200, Kitchener, Ontario, N2P 2E9

1 866 877-0099 tél. sans frais

c. Connexion Emploi :

Connexion emploi permet aux jeunes et aux adultes d'intégrer le monde du travail et aide les employeurs de la région à trouver de nouveaux employés. Ils offrent aussi une gamme de programmes et services GRATUITS (cibler des employeurs potentiels, possibilité de recevoir une aide financière, bourses d'apprentissage, prime pour les employeurs).

Pour plus d'information : <http://www.tcu.gov.on.ca/fre/employmentontario/index.html>

Ligne d'information Emploi Ontario au 1 800 387-5656

**EMPLOI
ONTARIO**

d. Apprentissage interprovincial :

Certains métiers exigent une qualification additionnelle afin de permettre aux ouvriers qualifiés de travailler dans d'autres provinces. Les personnes qui réussissent les examens pour ses métiers reçoivent un certificat de qualification professionnelle portant le « Sceau rouge », qui leur permet de travailler dans d'autres provinces et territoires. Pour plus d'information : <http://www.red-seal.ca/>



e. Voie vers l'apprentissage :

Il existe de nombreuses façons de suivre une formation en apprentissage et de se préparer à une nouvelle carrière. En voici une :

Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO):

Le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) offre aux élèves qui ont 16 ans et plus la possibilité de s'inscrire comme apprentis tout en poursuivant leurs études secondaires. Par l'entremise de l'éducation coopérative, les élèves peuvent, dès la 11^e année, commencer à accumuler des heures envers leur plan de formation. Les élèves de 12^e année peuvent même s'inscrire pour compléter le cours de base (Niveau 1) au collège sans frais! Ils obtiennent alors une double reconnaissance de crédit (crédits envers son DÉSO et son niveau 1 en apprentissage). Une fois le secondaire terminé, l'élève apporte son diplôme d'études secondaires au Ministère de la Formation professionnelle qui lui reconnaît les heures et les cours suivis.

Pour plus d'information : www.pajo.ca



4. La demande à un collège de l'Ontario

A. Information générale :

L'élève qui veut faire demande à un collège de l'Ontario pour **septembre 2019** doit s'inscrire, à l'orientation en octobre, à une session d'information pour la demande d'admission en ligne. Les sessions auront lieu à la fin du mois d'octobre 2018. Toutes les directives ainsi que les démarches proposées seront expliquées lors de ces présentations. **Faites votre recherche dès septembre afin d'être prêts à faire vos choix.**

Lecture des documents distribués gratuitement au secteur d'orientation et site web important :

- *Les annuaires des collèges qui vous intéressent*
- www.collegesdelontario.ca/

B. Faire demande au collège :

Vous devez faire demande d'admission en ligne au "Service d'admission des collèges de l'Ontario ou le SACO à l'adresse : www.collegesdelontario.ca/ . Ce site fournit également beaucoup d'information concernant les collèges. Vous pouvez choisir jusqu'à cinq programmes, dont un maximum de trois dans un collège donné. Vous pouvez régler vos frais (**95\$ non remboursable**) en ligne ou par téléphone au moyen de votre carte de crédit. Vous pouvez également payer par chèque ou par mandat.

Le SACO fera parvenir aux collèges de votre choix les renseignements relatifs à votre demande dès la réception et le traitement de vos frais.

Vous seul(e) pouvez apporter des modifications à votre demande.

L'adresse du SACO: 60, cour Corporate, Guelph, Ontario Canada, N1G 5J3

Téléphone sans frais : 1 888 892-2228

C. Les critères de sélection :

La liste des cours suivis cette année ainsi que les résultats de vos cours de 9^e, 10^e, 11^e et 12^e années seront transmis au Service d'admission des collèges de l'Ontario (SACO) dès novembre 2018. Il y aura trois autres transmissions de notes : une à la fin du premier semestre (début février), une autre suite au bulletin de la première étape du 2^e semestre (avril) et une dernière en début juillet pour l'envoi des notes finales. À noter : le Conseil est responsable de ces transmissions. Les conseillères en orientation peuvent faire les modifications de notes et de cours s'il y a des changements. L'élève qui suit des cours par études indépendantes (cours du soir ou cours par correspondance) est responsable d'apporter la note finale obtenue à sa conseillère en orientation.

Les collèges se basent sur des critères généraux et spécifiques pour l'admission dans un programme :

- Conditions d'admission générale : obtention du DESO

- autres critères de sélection :

- Dans certains programmes : cours spécifiques mentionnés ainsi que certaines moyennes d'admission (vérifiez les programmes qui vous intéressent dans les annuaires des collèges ou sur les sites Internet).
- Dans certains cas : portfolio, RCR, test de langue ou de mathématiques, documents d'immunisation
- Test d'admission sélective
- Cours de type 'C', 'M' ou 'U' peuvent être utilisés pour l'admission
- Certains programmes de technologie exigent un cours de Math 3U/4U ou Math 4C de la technologie et parfois Chimie 4C et Physique 3U
- Les programmes de science/santé exigent des cours de bio et/ou chimie et parfois un cours de math 4C ou 3U

Il est très important de :

Toujours lire la documentation reçue des collèges ;

Appeler pour de l'information supplémentaire (notez le nom de la personne qui vous a renseigné)

Avertir votre conseillère en orientation si vous remarquez une erreur dans vos résultats scolaires.

D. Dates importantes à retenir :

1^{er} février 2019 : toutes les demandes reçues au SACO au plus tard à cette date reçoivent juste considération par les collèges. Il est très important de respecter cette date si vous faites demande dans un programme contingenté. Il est à noter que le 1^{er} février ne constitue pas une date limite de soumission des demandes, puisque le SACO continuera de traiter les demandes reçues passé cette date.

1 mai 2019 : Vous devez confirmer auprès de SACO, l'acceptation de l'offre d'admission au collège de votre choix. Dans certains cas, la confirmation de l'acceptation peut être exigée à une date différente; les collèges en question vous aviseront de ceci par écrit. Si vous n'avez pas reçu d'offre d'admission, fixez un rendez-vous avec votre conseillère en orientation.

Mi-juin 2019 : Les collèges pourront exiger le règlement des frais de scolarité à compter de cette date.

5. La demande à une université de l'Ontario

Lecture des documents distribués gratuitement au secteur d'orientation :

eInfo et les annuaires des universités qui vous intéressent

A. Information générale

L'élève qui veut faire demande à une université ontarienne pour **septembre 2019** doit s'inscrire, à l'orientation en octobre. Faites votre recherche dès septembre pour être prêt à faire vos choix. Les sessions d'information auront lieu à la fin du mois d'octobre 2018. Toutes les directives ainsi que les démarches proposées seront expliquées lors de ces présentations pour votre inscription en ligne.

B. Faire demande à l'université.

Vous devez faire demande d'admission en ligne au "Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario" ou le CDAUO à l'adresse : <https://www.ouac.on.ca/fr/ouac-101>. Tous les détails se trouvent sur le site Internet ci-dessus.

Vous pouvez choisir jusqu'à un maximum de trois programmes par université.

Vous pouvez régler vos frais (**150\$ non remboursable pour 3 choix de programmes et 50\$ par choix additionnel**) en ligne ou par téléphone au moyen de votre carte de crédit. Vous pouvez également payer par chèque certifié ou par mandat.

Le CDAUO fera parvenir aux universités de votre choix les renseignements relatifs à votre demande dès la réception et le traitement de vos frais.

Vous seul(e) pouvez apporter des modifications à votre demande.

Date limite pour faire demande en ligne : **le 16 janvier 2019.**

L'adresse du CDAUO: 170 Research Lane, Guelph (Ontario) N1G 5E2
Téléphone : (519) 823-1940

C. Les critères de sélection

La liste des cours que vous suivez cette année ainsi que les résultats de vos cours de 11^e et 12^e année seront transmis au Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario dès novembre 2018. Il y aura trois autres transmissions de notes. Une, à la fin du premier semestre où vos notes finales du premier semestre seront envoyées (mi-février 2018). Une autre, au moment de votre bulletin de votre première étape du 2^e semestre : les notes intérimaires d'avril (fin avril 2019).

Une dernière, au début juillet (envoi des notes finales début juillet 2019). À noter : le Conseil est responsable de ces transmissions. Les conseillères en orientation peuvent faire les modifications de notes et de cours s'il y a des changements. L'élève qui suit des cours par études indépendantes : cours du soir ou cours par correspondance est responsable d'apporter sa note finale de cours à sa conseillère en orientation.

Pour être admissible aux universités de l'Ontario, l'élève doit:

1. Obtenir son DÉSO (diplôme d'études secondaires de l'Ontario).
2. Être inscrit à un **minimum de six cours admissibles (4U ou 4M)** y compris les cours préalables exigés par le programme demandé. La moyenne d'admission sera calculée selon les six meilleures notes des cours admissibles (4U ou 4M) y compris les cours préalables exigés par le programme demandé (dans la plupart des universités).
3. **Moyenne minimale de 70% dans 6 cours 4U et/ou 4M (presque tous les programmes ont des moyennes d'admission beaucoup plus élevées).**

Autres critères de sélection : Certains programmes ont des exigences particulières additionnelles (tests, portfolios, entrevues, audition, etc.). Vérifiez les annuaires des universités.

Il est très important de :

Toujours lire la documentation reçue par les universités.

Appeler pour de l'information supplémentaire (notez le nom de la personne qui vous a renseigné).

Avertir votre conseillère en orientation si vous remarquez une erreur dans vos résultats scolaires.

D. Dates importantes à retenir :

16 janvier 2019: Date limite pour la réception, au Centre, des demandes transmises en ligne. Les demandes reçues après cette date seront tout de même traitées et distribuées aux universités; cependant, vous devez tenir compte que certaines universités ont des dates limites fixes pour certains de leurs programmes.

5 février 2019: Date limite recommandée de soumission des renseignements aux fins d'admission hâtive. Cela comprend la modification des choix d'université et de programme et les choix additionnels.

29 mai 2019: Date à laquelle les candidats devront s'attendre à avoir reçu une réponse d'une université ontarienne 1) une offre d'admission 2) un refus 3) une décision reportée.

3 juin 2019 : La première date à laquelle les universités pourront exiger une réponse à une offre d'admission des candidats.

3 juin 2019: La première date à laquelle les universités pourront exiger un engagement financier de la part des candidats.

★ www.electronicinfo.ca (site principal pour obtenir de l'information sur les universités)

6. Collèges et universités hors province

Vous avez la responsabilité de vérifier les dates limites des demandes d'admission et de communiquer avec le collège ou l'université afin de recevoir de l'information. Vérifiez les sites Internet des universités ou collèges qui vous intéressent. Vous y retrouverez les formulaires de demande d'admission.

À l'orientation, nous avons certaines informations, mais vous devez vérifier les dates, les coûts et les particularités d'inscription auprès des instituts qui vous intéressent.

Date limite pour déposer une demande d'admission dans la plupart des universités ou aux CEGEPS québécois : 1^{er} mars 2019. Certaines universités ont une date différente. Une fois que vous avez effectué votre recherche et que vous avez rempli votre formulaire d'admission, fixez une rencontre avec votre conseillère en orientation pour que l'on puisse vérifier et vous remettre les relevés de notes ou autres documents qui doivent accompagner votre demande.

Pour les collèges québécois, il faut passer par le SRAM ou le SRAQ ou le SRAS (un choix par région)

Le Centre aide les établissements suivants de l'extérieur de l'Ontario à collecter les données scolaires pour les élèves des écoles secondaires de l'Ontario qui y ont fait demande par le biais du Centre :

- Bishop's University
- University of British Columbia
- University of Calgary
- Université Concordia
- Université McGill
- University of Victoria

Répertoire des universités canadiennes

Vous y trouverez un survol des universités, le nombre d'étudiants qui y sont inscrits, les droits de scolarité, des liens vers les sites Web universitaires et plus encore.

<https://www.univcan.ca/fr/universites/universites-membres/>

Faire demande au Collège militaire royal du Canada

Il faut communiquer directement avec le centre de recrutement au 1-800-856-8488

Il faudra faire une demande en ligne. Par la suite, il faudra passer un test d'aptitude, un examen médical, une évaluation de votre condition physique et finalement une entrevue. Pour plus d'information, rendez-vous au site suivant :

<https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/emplois-fac/postuler-maintenant/processus-de-demande.html>

7. Aide financière et bourses

- écouter les annonces du matin
- consulter les tableaux d'affiches à l'orientation

Avez-vous considéré l'une des options suivantes ?

- Aide financière / emprunt ou prêts
- Bourses
- Programme des Pages de la Chambre des Communes
- Emploi à temps partiel



A. Aide financière RAFÉO (<http://osap.gov.on.ca>)

Le RAFÉO, ou Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario, est un programme d'aide financière financé par les gouvernements provincial et fédéral qui vous aide à payer vos études postsecondaires.

L'aide financière du RAFÉO peut prendre la forme :

- De bourses et de subventions : sommes d'argent que vous n'avez pas à rembourser.
- De prêts : sommes d'argent que vous devrez rembourser à la fin de vos études.

Dans le cadre du RAFÉO, de nombreux facteurs sont pris en considération afin de déterminer le montant d'aide financière qui pourrait vous être versé, notamment :

- Vos frais d'études (p. ex. droits de scolarité, autres frais, coût des livres, frais à déboursier si vous n'habitez pas avec votre famille, frais de déplacement, frais relatifs à l'endroit où vous étudiez).
- Les ressources financières dont vous disposez pour financer vos frais d'études (p. ex. revenu familial, économies, bourses d'études).

Admissibilité: Être un citoyen canadien et s'inscrire à un programme d'études postsecondaires approuvé et suivre au moins 60% d'une charge de cours. Pour maintenir votre admissibilité, vous devez obtenir des notes satisfaisantes.

Date limite: Si possible, avant le 30 juin 2019

Les étudiants dont les parents gagnent 50 000\$ ou moins par année recevront des bourses et des subventions d'un montant égal au coût moyen des frais de scolarité.

Comment présenter une demande au RAFÉO en ligne

<https://www.ontario.ca/fr/page/comment-presenter-une-demande-au-rafeo>

B. Bourses

La plupart des universités et collèges offrent des bourses. Vérifiez dans eINFO, le Guide des Collèges de l'Ontario, les sites Web et les annuaires des collèges et universités pour les critères d'admissibilité à ces bourses.

Inscrivez-vous au site web suivant : <https://yconic.com/money-for-school>

pour trouver des bourses selon votre profil et visiter aussi ce site : <https://www.scholarshipscanada.com/>

*les sites sont en anglais seulement.

1. Bourses pour étudier en français

Si vous continuez vos études à temps plein en français souvent les universités ou les collèges vont offrir des bourses.

2. Autres Bourses

Vous trouverez à l'orientation des renseignements sur des bourses disponibles.

Les critères d'admissibilité varient d'une bourse à l'autre, dont:

- moyenne cumulative
- être actif au sein de sa communauté
- participer à des activités parascolaires
- faire preuve de leadership
- obtenir une recommandation d'un enseignant ou employeur
- avoir besoin de ressources financières
- étudier un domaine spécifique: génie, administration, hôtellerie, etc.

Exemples et Dates limites :

novembre 2018 : Bourse TD-Canada Trust

mars 2019: Scotiabank

mi-octobre 2018 - Bourse Burger King

octobre 2018– Bourse Loran (du millénaire)

Sites à visiter:

- www.cmsf.ca (bourse Loran)
- <http://www.schulichleaders.com/about-scholarship> (bourse schulich)
- <https://www.queensu.ca/studentawards/admission-awards/major-admission-awards>
(Bourse Chancellor's)
- www.nextSTEPmag.com/Scholarships

C. Programme des Pages de la Chambre des Communes

- Quarante pages sont choisis pour travailler à la Chambre des communes
- Ils/elles travailleront un minimum de 15 heures par semaine
- Il y a une formation à la mi-août 2019
- 16 088 \$ sur 12 mois, répartie en 26 versements égaux. De plus, une somme de 1 200 \$ leur est versée à la fin de la période d'emploi s'ils ont rempli leur contrat.

Demande doit être faite pour le 1^{er} décembre 2018 y incluant:

- ✓ le formulaire d'admission
- ✓ votre relevé de notes officielles
- ✓ votre curriculum vitae
- ✓ une contribution valable au Programme des Pages
- ✓ une preuve de citoyenneté
- ✓ 2 lettres de recommandation
- ✓ une dissertation (description de vos qualités qui vous rendent apte à vous mériter ce poste)

D. Emploi à temps partiel et Coop

Vérifiez auprès du service de l'aide financière de l'institut postsecondaire où vous poursuivrez vos études pour de l'information sur les emplois à temps partiel sur le campus.

9. Budget-type

Revenu	Septembre à août	TOTAL
1. Épargnes jusqu'à maintenant.		
2. Revenu d'emploi à temps partiel		
3. Bourses d'excellence ou autres		
4. Prêt / bourse du gouvernement		
5. Contribution des parents, amis...		
6. Remboursement d'impôts		
7. Emprunts bancaires ou autres		
8. Emploi d'été		
TOTAL		
Dépenses		TOTAL
1. Droits de scolarité et frais accessoires		
2. Matériel scolaire		
3. Loyer ou résidence		
4. Frais liés au logement - électricité, eau, chauffage - téléphone, câble, internet		
5. Nourriture et produits ménagers		
6. Dépenses personnelles		
7. Assurances : vie, auto, feu-vol		
8. Automobile (essence, stationnement, assurances, réparations)		
9. Transport en commun		
10. Vêtements, buanderie, nettoyeur		
11. Loisirs : sports, sorties ...		
12. Soins médicaux non assurés : lunettes, dentiste		
13. Autres dépenses : imprévus		
TOTAL		

Total des revenus

Total des dépenses

\$	-	\$	=	\$
----	---	----	---	----

10. Sites Internet

Besoin d'aide? Besoin de plus d'information ?

Consultez les sites Internet suivants :

- www.osca.ca (choisir « Student »
Site de langue anglaise sur une variété de sujets
- www.sat.org/international
American College Testing (ACT) et SAT (test pour les élèves qui veulent fréquenter un collège américain
- www.saco.on.ca : Tout sur les **collèges** de l'Ontario
- <http://www.cforp.ca/la-boussole>
La boussole (sites Internet sur les collèges et universités à travers le monde.
- www.forces.gc.ca
L'Université militaire du Canada - 1 800-856-8488 connue sous le nom de « Collège militaire Royale » à Kingston
- www.collegeboard.com
Information sur les cours de placement avancés et les examens
- www.cnfs.ca
Des études branchées **sur la santé** en français... Le Centre national de formation en santé regroupe des institutions d'enseignement postsecondaire de la francophonie hors Québec pour faciliter l'accès à la formation en français dans les disciplines de la santé à travers le Canada.
- www.ent-nts.qc.ca
École nationale de théâtre du Canada : une formation professionnelle en scénographie, décors, costumes, accessoires, en production: direction, technique et de production, régie, assistance à la mise en scène, conception sonore et d'éclairages, en écriture dramatique, en mise en scène et en interprétation.
- www.cordonbleu.edu
Le Cordon Bleu Paris (Académie d'Art culinaire de Paris)

Seuil de 34 crédits

DIRECTIVE ADMINISTRATIVE

ÉLV. 12.4

DOMAINE : ÉLV. 1

En vigueur le : 1^{er} septembre 2013

SEUIL DE 34 CRÉDITS AU PALIER SECONDAIRE

ÉNONCÉ :

Le Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud (CSDCCS) offre toutes les occasions et tous les appuis nécessaires afin de permettre à ses élèves du palier secondaire de faire avec succès leurs études et de satisfaire toutes les conditions d'obtention du diplôme des écoles secondaires de l'Ontario.

OBJECTIF / BUTS :

Le CSDCCS s'attend à ce que ses écoles adhèrent aux attentes du Ministère de l'Éducation de l'Ontario en ce qui a trait au maximum de crédits alloués et financés pour les élèves du palier secondaire. À compter de septembre 2013, le maximum de crédits financés pour un élève sera de 34 crédits. Pour des élèves désirant poursuivre leurs études secondaires, le Conseil sera financé par le Ministère de l'Éducation au taux des élèves de l'éducation permanente.

Cette directive a donc pour but d'énumérer les procédures à respecter en ce qui a trait aux élèves ayant déjà satisfait aux conditions d'obtention du diplôme des écoles secondaires de l'Ontario et qui désirent retourner aux études secondaires.

ATTENTES / RESPONSABILITÉS :

1. Les écoles mettront en place les appuis nécessaires afin de faciliter l'obtention des conditions de diplomation pour les écoles secondaires de l'Ontario.
2. Les écoles doivent encourager les élèves de poursuivre leurs études à un rythme qui permettra de compléter leur secondaire à l'intérieur des quatre années prévues à cet effet.
3. Les élèves désirant poursuivre leurs études malgré l'atteinte du seuil de 34 crédits seront guidés vers des sources alternatives d'éducation.
4. Les écoles suggéreront les alternatives suivantes pour ces élèves :
 - Apprentissage électronique Ontario (cours en ligne)
 - La Stratégie de réengagement des élèves (12 / 12+)
 - L'éducation permanente chez les Conseils limitrophes offrant ce service

MISE EN APPLICATION / MODALITÉS :

Les écoles secondaires catholiques du CSDCCS assureront la mise en œuvre de cette directive administrative à compter de septembre 2013.

**BONNE CHANCE
DANS VOS
DÉMARCHES**